



# SoliCagnole

Lettre SoliCagnole N9/19 mai 2025

Caisse Solidaire d'Accessibilité pour une alimentation BIO pour toutes et tous  
dans l'Yonne

## Solicagnole, embarquez avec nous !

### Plus d'un an maintenant que Solicagnole s'est lancée.

L'objet de cette création est de favoriser l'accès à la consommation d'aliments biologiques produits dans l'Yonne, au bénéfice conjoint des producteur.trice.s et des « mangeur.euse.s » locaux, plus ou moins contraints financièrement.

Un long travail de gestation et d'accompagnement a été nécessaire et n'aurait pu aboutir sans le soutien efficace de :

- France Active, au travers de « l'Incubateur T » structure qui accompagne la création d'entreprises en Bourgogne Franche Comté, dans la mesure où leur engagement inscrit le social et l'écologie au cœur de leur action de territoire. Cet accompagnement administratif et prévisionnel aura été aussi financier et nous aura permis de recruter un salarié en CDD de 9 mois pour le démarrage du projet.
- La CAF de l'Yonne qui, sollicitée, a décidé de nous soutenir financièrement pour le démarrage des caisses et l'emploi de notre salarié.

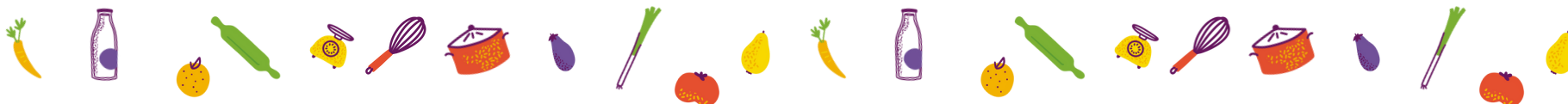
### **Grâce à ces deux structures, la trésorerie est ainsi assurée pour plusieurs mois.**

D'autres partenaires locaux en lien avec l'objet de Solicagnole participent à son développement : Le PAT de Puisaye- Forterre, l'Épicerie Sociale de l'Auxerrois, les directions Action Sociale et Agriculture du Conseil Départemental...Plusieurs réunions de présentation du dispositif ont été organisées auprès des acteurs sociaux du département et de la CAF.

Parallèlement, les paramètres du logiciel de paiement des Caisses, le Kohinos, ont été sensiblement améliorés pour répondre au mieux à la gestion des différentes caisses et à un usage simplifié pour les bénéficiaires.

### **A ce jour, quatre caisses sont créées :**

**En Vanne Pays d'Othe, en Puisaye-Forterre, dans le Grand Sénonais et dans l'Auxerrois-Chablisien- Aillantais**





## Aujourd'hui

Il va s'agir maintenant de gérer les nouvelles adhésions, d'étoffer l'offre de produits locaux accessibles, et de poursuivre notre participation à la mise en place de l'Épicerie Sociale et Solidaire itinérante du Tonnerrois qui devrait se concrétiser à l'automne.

### **D'autres projets sont en réflexion :**

- En partenariat avec le Plan Alimentaire Territorial de l'auxerrois, et Bio Bourgogne Franche Comté, de lancer des "Défis Foyers à alimentation positive".
- Participer à la mise en place d'ordonnances vertes (panier de produits bios destinés aux femmes enceintes)
- Mise en place de notre dispositif au sein des entreprises via les CSE (Comité Socio-Economique)

La recherche de financements est donc essentielle pour consolider le dispositif dans le temps, malgré le contexte budgétaire national de plus en plus limité en termes d'aides publiques. A la fois pour l'abondement des caisses et le prolongement de l'emploi salarié actuel. Nous y travaillons systématiquement dès lors qu'un appel à projet correspond à notre profil. Et nous remercions les partenaires qui nous alertent ou qui se proposent de relayer le bien-fondé de notre projet pour nous soutenir.

### **L'idéal serait de tendre progressivement vers l'auto financement. Une utopie ?**

Tout dépend. La solidarité dans ce cadre ne vaudrait-elle pas pour une forme concrète de résistance au modèle dominant de consommation, plus soucieux de profit à court terme que de préservation de notre santé et de notre environnement ?

Une démarche « altruiste » certes, mais qui peut aussi être entendue comme « intéressée » dans la mesure où elle peut participer au maintien des paysan.ne.s qu'une partie des consommateur.trice.s icaunais.e.s privilégie pour se nourrir. Producteur.trice.s qui sont pour certain.e.s dans des situations précaires au point parfois d'envisager de mettre la clef sous la porte.





## Concrètement ?

Une partie des usagers qui ont la chance de pouvoir être des client.e.s habituel.le.s de producteur.trice.s ou de distributeurs en bio, pourraient peut-être envisager de devenir solidaires du dispositif ? En fonction de leurs moyens évidemment.

C'est à dire en cotisant mensuellement au-delà du montant de l'allocation de 55e-cagnoles (1 e-cagnole= 1€) . 5€ ou de 10€. Selon les facilités de chacun(e). Un don au-delà du panier de courses achetées ?

**La proposition est lancée et nous espérons en débattre avec vous lors de réunions à venir.**



**Nous serons présents aux RADD 2025 (le 23/05 à 18h aux stands associatifs, et lors des tables rondes du 27/05 à la Maison du bâtiment) au Jour de la Terre, et à la journée des Projets Citoyens de La Californie le 7 juin à Toucy.**

**Nous serons ravi.e.s de vous rencontrer et d'échanger avec vous à ces occasions.**





# Le Blé



D'un beau vert en mai, virant au jaune doré ensuite.

L'odeur de ses grains murs au moment de la moisson, c'est l'été !

Et celle du pain frais, délicieuse. ..Blé dur pour les pâtes ou blé tendre pour la panification.

Mais au-delà de notre assiette d'aujourd'hui, le blé c'est une matière première qui a participé à l'extension géographique des Etats, un objet de spéculation financière et qui, comme l'actualité nous l'a rappelé, peut devenir un outil de pression géopolitique.

## Un peu d'histoire

Depuis le Moyen Age, pour la majorité de la population jusqu'à la deuxième révolution industrielle débutée en Angleterre, avant l'exploitation du charbon et donc de la mécanisation, le blé était la base de l'alimentation des travailleurs urbains et ruraux. Il constituait le « carburant » indispensable pour l'économie des Etats.

Assurer une offre suffisante était une préoccupation importante pour les gouvernants : Nourrir les paysans migrants vers les villes pour assurer leur « productivité » dans les usines, nourrir les armées conquérantes tout en évitant les émeutes de la faim dans les villes. Chaque territoire tentant de trouver un équilibre pour répondre à ces contraintes. Encadrer les ventes et leur prix, limiter ou non la spéculation, faire des réserves pour pallier aux mauvaises récoltes et à terme exploiter les terres fertiles des territoires colonisés.

Pour l'Angleterre au Canada, en Australie et en Inde et pour la Russie, en Pologne, Ukraine, Crimée dès le règne de Catherine II . Appropriation des terres au dépend des autochtones ou des propriétaires. Importations et exportations augmentant au rythme de l'essor des transports maritimes et du développement des ports de commerces.





Le blé est devenu ainsi un l'aliment de base dans le monde juste avant le riz. Y compris en Afrique du nord, au Proche Orient et jusqu'en Afrique Subsaharienne, au Congo.

Dans les villes d'Afrique, il a été substitué aux cultures traditionnelles (mil, manioc) rendant ses populations dépendantes des semences étrangères.

Tardivement au début du XX ème siècle, (contexte de la guerre de 14-18) la France investira notamment les terres du Maroc placé sous son protectorat. Même si les rendements ne sont pas importants.

L'accroissement démographique et la consommation de viande (nécessité de nourrir le bétail) font accroître la demande et les échanges commerciaux entre Est et Ouest pour les pays du Nord s'intensifient.

Financièrement ces organisations commerciales, d'abord réglementées, ont été libéralisées à la fin du XIX et au début du XX ème siècle. On assiste à la disparition des anciens marchés à terme (achats à l'avance de produits à venir qui permettaient aux agriculteurs d'avoir des avances, des crédits sur les récoltes à venir) et à la flambée spéculative internationale. Enfin dans les années 1950, les rendements occidentaux exploseront grâce aux engrais et aux pesticides.

*Lignes inspirées librement par « Les guerres du blé » d'Alessandro Stanzioni Podcast le cours de l'histoire sur France Culture : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/graines-d-empire-quand-les-etats-se-batissent-sur-le-ble-1308367> <https://www.lacagnole.fr/spip.php?article1009>*



## Mondialisation et marché

L'économie mondialisée a transformé le métier des paysans céréaliers en les rendant dépendants du Marché. Donc à devoir spéculer pour vendre au bon moment, au meilleur prix. Pourtant le prix du « produit » est aujourd'hui, calculé d'après le volume global de production mondiale. Ainsi depuis 4 ans les volumes globaux ayant été bons, les niveaux de prix sont restés bas. En ce printemps 2025, les prix sont bas. Dommage pour les céréaliers français, dont les récoltes ont été catastrophiques à cause de la météo en 2020, 2024 et pour qui il est impossible de compenser les mauvaises années par les bonnes.



Spéculation, volatilité des prix, organisation de la dépendance, le blé est devenue une matière première stratégique. Un outil de pression géopolitique, comme la guerre en Ukraine nous l'a rappelé. Un outil de pression commerciale particulièrement « efficace » envers les pays du sud dont ceux du bassin méditerranéen dépendant de leurs importations notamment du fait du dérèglement climatique. Enfin, le blé n'a pas échappé pas au modèle productiviste industriel agricole. Depuis 1850, les sélections de semences ont abouti à une uniformisation des cultures. On a privilégié des semences résistantes aux engrais chimiques, aux maladies. On les a « améliorées » afin de fabriquer le pain plus rapidement. Au détriment du goût, de la conservation de l'équilibre entre croûte et mie.

Ces blés sélectionnés ne sont pourtant pas aussi résilients face aux aléas climatiques et pas toujours adaptés pour la polyculture (des tiges moins longues, moins de paille..) Actuellement le marché est géré par des négociants internationaux aux ramifications tentaculaires appelés « chargeurs » car propriétaires des silos portuaires et des navires vraquiers. Ce sont les ABCD ( ADM, Bunge, Cargill , Dreyfus) et l'entreprise d'état chinoise Cofco ( références Socialter « Résistances rurales »décembre 2024) . En France , par des coopératives dont certaines ont aussi un rayonnement international (Soufflet, Limagrain).

Dans les grandes coopératives conventionnelles, le principe de vote 1 associé/ 1 voix est respecté. Mais pour les grosses coopératives, des votes intermédiaires par secteur ont lieu pour élire des délégués. Le pouvoir des paysans adhérents est tout relatif. Et dans les faits il est très compliqué pour eux d'aller contre une orientation tenue par l'équipe dirigeante, La grande majorité des paysans s'estime gagnante au sein de leur coopérative « conventionnelle ». Dans ce cadre une remise en question du marché mondialisé est difficile d'autant qu'au niveau européen, le très important syndicat français COPA-COGECA reste favorable à l'export et le libre-échange depuis plus de 30 ans.





## Une alternative ? Paysans ou traders ?

En France, défendre d'autres valeurs, vendre au juste prix ?

Dans ce cadre, l'exemple de l'Yonne est intéressant. Sur le département, Solicagnole soutient les producteurs céréaliers travaillant en bio ainsi que leurs transformateurs locaux (pâtes, pain et biscuits). Pour les producteurs de céréales de l'Yonne une solution peut être d'adhérer à la COCEBI.

Nous avons interrogé la structure "Fermes bio" en charge de la commercialisation des produits de la COCEBI sur le fonctionnement de cette coopérative

La COCEBI est une coopérative 100% bio, basée à Nitry. Créée il y a 40 ans, elle est entièrement détenue par ses associés coopérateurs. Le CA est composé d'agriculteurs. Le fonctionnement démocratique est assuré par le vote « 1 associé, 1 voix ».

La COCEBI collecte, stocke, transforme (dont celle de l'avoine en flocons) et commercialise la production de ses adhérents. Elle a pour objectif de valoriser au mieux les productions agricoles de ses associés et de garantir des prix d'achat justes, afin de leur distribuer toute la valeur créée par la vente et la transformation éventuelle de leurs productions. Les agriculteurs adhérents s'engagent pour une durée de 5 ans, afin de donner de la visibilité aux clients et de permettre la construction de filières (en majorité françaises ou de pays limitrophes) . La COCEBI travaille aussi avec les filières du commerce « équitable » comme Bio Equitable en France ou Bio Partenaire.

Ces démarches permettent de garantir à la fois un débouché aux agriculteurs avec un prix minimum et un volume d'approvisionnement pour les transformateurs. Elles permettent également d'avoir un prix maîtrisé de la matière première pour l'agriculteur et pour les transformateurs.





**L'idée défendue est que la pérennité des filières se vérifie avec la rentabilité économique de chacun de ses acteurs.**

L'objectif commercial de Cocebi est d'avoir le maximum de volumes commercialisés dans ces filières et non pas sur un marché spéculatif pouvant être préjudiciable tant pour les agriculteurs (quand le prix de vente est en dessous des coûts de production) que pour le transformateur (quand le prix de vente est très élevé et ne lui permet pas de développer son marché tout en étant rentable).

Sur bien d'autres marchés, ces valeurs ne sont pas respectées. C'est notamment le cas des marchés réglementés de matières premières dont la logique financière s'oppose diamétralement aux valeurs de la Cocebi

Le blé est une des cultures principales commercialisées par la Cocebi même si elle n'est pas majoritaire chez chaque adhérent. En effet, ces derniers mettent en place une agriculture biologique avec une rotation longue et diversifiée et la COCEBI commercialise toutes les productions des adhérents. Ces derniers vont même au-delà du logo AB car ils s'engagent avec le label BEF à respecter des critères agroécologiques défendant encore plus la biodiversité.

Pour la COCEBI, consommer Bio, en origine France et labellisé BEF vous garantit de respecter toutes ces valeurs en plus de protéger l'environnement et la biodiversité."

### *Alternatives pour les pays du sud ?*

Pour limiter les crises alimentaires, une solution possible : Revaloriser les cultures comme le sorgho, le fonio et les tubercules. Les Nations Unies avaient déclarée 2023, l'année du mil.

***Après avoir lu cet article, vous n'hésitez plus à acheter votre pain, vos pâtes chez nos partenaires ?***





**N'oubliez pas.**  
**Nos 1ères caisses de solidarité sont ouvertes depuis le**  
**1er février 2025 grâce à nos partenaires.**  
**Rejoignez-nous en choisissant la caisse qui**  
**correspond le plus à vos achats alimentaires !!!**

*Pour découvrir les producteurs.trices  
partenaires, scanner les QR code.*



**l'Assurance  
Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun

Yonne



Caisse 1 Vanne et pays d'Othe



Caisse 2 Puisaye Forterre



Caisse 3 Sénonais



Caisse 4 Auxerrois  
Chablisien Aillantais



**FRANCE ACTIVE**  
Les entrepreneurs engagés  
**BOURGOGNE**

*Pour savoir comment nous rejoindre,  
cliquer ici.*

*A bientôt,*

